Agglomération d'Épinal

Le court 3 de tennis bientôt comme neuf



L'entreprise Polytan d'Amiens est actuellement sur les courts, rue de la Libération, pour la réfection du terrain n° 3.

Exit le revêtement en dur du court n° 3, réalisé en 1995 par feu le syndicat intercommunal des sports de l'Avière. Il faut dire que cette surface en béton poreux avait fait largement son temps et que la pratique du tennis était devenue délicate, voire dangereuse à certains endroits. Le tennisclub de l'Avière avait, il y a quelque temps, demandé à la CAE (communauté d'agglomération d'Épinal) d'effectuer la pose d'une moquette. Cette requête a été prise en compte et budgétisée l'an passé. C'est ainsi que, fin mars, l'entreprise Polytan a, dans un premier temps, effectué un grand nettoyage du court, mais aussi une remise à niveau. Dans cette préparation, les poteaux supportant le filet, devenus trop vétustes, ont été enlevés. Une fois cette mise en place terminée, un ragréage sera nécessaire pour rendre la surface plane. Aux dires des ouvriers spécialisés, deux passages seront nécessaires. Ensuite viendra le perçage du court qui ne sera pas une mince affaire, pour une évacuation de l'eau de pluie correcte.

Il restera à installer les quatre gros rouleaux de moquette (verte et rouge, comme les courts actuels), avant de déposer dessus quelques tonnes de sable. Après le marquage des lignes, les amateurs de la petite balle jaune pourront s'adonner à leur sport favori. Ce chantier est pris en charge dans sa totalité par la CAE. Il y a plusieurs années de cela, le tennis-club de l'Avière avait adressé un courrier à la communauté d'agglomération pour préciser que le jour où ce court serait refait, le club allouerait une participation financière de 4 000 €. Elle sera versée très prochainement.